



AVIS PUBLIC

LOCATION

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, suivant l'article 29 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) ;

QUE la Ville a loué, pour une période approximative de seize (16) mois, renouvelable pour cinq (5) périodes additionnelles d'un (1) an, un local et du terrain en faveur du Centre de la petite enfance au Jardin de Dominique inc. situé au 116, 125^e Rue, à Beauceville, province de Québec, pour la somme de trente mille dollars (30 000,00 \$) annuellement, plus les taxes applicables. Le bail prenait effet rétroactivement à compter du 29 août 2022.

Le loyer annuel est de trente mille dollars (30 000,00 \$), plus les taxes applicables.

Que ce bail de location a été approuvé par le conseil municipal par la résolution numéro R-2023-03-7654 et modifié par la résolution numéro R-2023-04-7685.

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 29 juin 2023.


Me Sandra Bernard
Greffière et conseillère juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 29 juin 2023.

Signé le 29 juin 2023 à Beauceville, province de Québec


Me Sandra Bernard
Greffière et conseillère juridique